

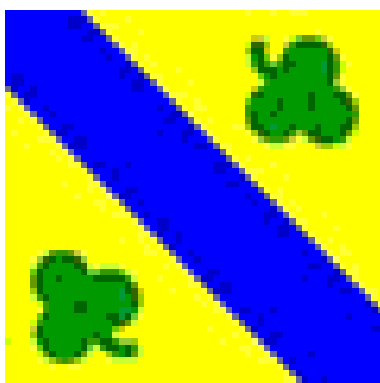
<https://www.valterbi.org/cms/spip.php?article153>



Un article paru le 18 novembre 1929 dans le Pays.

Vermes l'Antique

- Communes du Val Terbi - Vermes - Vermes, son histoire et ses origines -



Date de mise en ligne : mardi 3 juillet 2007

Copyright © Val Terbi | Provalterbi | Valterbi rando - Tous droits réservés

Le Pays 18 novembre 1929.

Vermes. (Corr.) - En procédant aux réparations de chemins, des ouvriers ont trouvé six squelettes humains à une profondeur de 1m. 40, dans une carrière de gravier située à cent mètres au dessus du cimetière actuel. On suppose qu'il s'agit d'un ancien cimetière. Les Squelettes étant tous placés dans le même sens.

D'après l'ouvrage « Les Armoiries jurassiennes » de M. l'abbé Daucourt, archiviste à Delémont il existait à Vermes en l'année 666, un monastère connu sous le nom de « Monastérium Verdunense ». Peut-être les ossements dont il s'agit remontent-ils à cette époque ; ils n'ont plus aucune résistance, à peine les touche-t-on qu'ils tombent en poussière.

Samedi, 8 février 1930

NOUVELLES GLANES JURASSIENNES

Vermes l'antique

voir le Pays du 18 janvier 1930.

II

Le 18 novembre 1929, « le Pays » mentionnait la découverte à Vermes de 6 squelettes humains à une profondeur de 1m. 40, dans une carrière de gravier située à cent mètres au dessus du cimetière actuel.

Cette trouvaille a plus d'importance qu'on ne le suppose, car elle est une preuve, je ne dirai pas encore péremptoire, de l'existence du couvent bénédictin, succursale si l'on peut dire, de l'insigne abbaye de Moutier-Grandval.

Tout d'abord, d'où Vermes tire-t-il son origine ?

Mabillon raconte ceci dans ses « Acta ordinis sancti benedicti » : Verdunense seu Verdense monasterium, alias insulare dictum : Il s'appelait « monastère de Vermes », ou, en d'autres termes, monastère de St-Paul à l'île... car « Vverd » pour les Germains signifie « île ».

Il est bizarre que « Vermes » dérive d'île. Il peut se faire que la rivière de Vermes, la Gaibiatte (et non la Gabiare ; voir l'origine des noms de localités par J. Mertenat), que la Gaibiatte aurait quasi entouré le couvent ; pourquoi pas ? Du reste, à l'heure actuelle, nous avons encore à Vermes les derniers vestiges des Etangs des Princes Evêques. Aussi ne serait-il pas étonnant du tout que Vermes vienne d' « île ». La rivière ne coule pas loin de l'église actuelle.

Comme me l'affirme M. Monnerat, maire du village, les squelettes dont il est question plus haut tombaient en poussière dès qu'on les touchaient. Ce fait donne lieu de croire qu'ils remontaient à une haute antiquité. De plus, ils étaient tous couchés dans le même sens ; nous nous trouvons en face d'un cimetière, et d'un cimetière catholique, car leurs têtes regardaient l'Orient.



Vermes apparaît souvent dans les actes du haut Moyen âge. Le premier document qui nous intéresse est une copie sidimée, d'après l'original écrit par [Bobolène](#), déposée aux archives de l'ancien Evêché de Bâle. Il est dit : « *Acceptâ igitur benedictione tria monasteria, scilicet Sti Ursicini atque Verdunense.* »

Comme on peut le voir d'après le contexte (il serait trop long de le citer ici), St-Germain, le premier Abbé de Moutier, fut mis à la tête de deux autres couvents, St-Ursanne et Verdunense, c'est-à-dire Vermes. Bobolène fut contemporain de St-Germain. Nous croyons qu'il vécut quelque 20 ans après le saint, car, nous dit-il, le récit qu'il raconte, il le tient de témoins oculaires, les vénérables Chadcal et Aridius.

Vermes est mentionnée pour la seconde fois dans la confirmation de Carloman. (Archives anc., Evêché de Bâle). Ce manuscrit n'a pas de date, Trouillat (I p. 78) le croit de 769. Il y est parlé de la « cella Vertima » in honore Sancti Pauli.

Pour la troisième fois, il apparaît dans l'acte de l'empereur Lothaire... « cum cellulis sibi subjectis, una scilicet quae nuncupatur cella... et vocatur vertima est dicata in honore Sti Pauli... » Dans la confirmation de Lothaire, roi de Lorraine, nous la trouvons encore... « cella in honore Sti Pauli constructa quae Vertima dicitur. » En 884, nous la rencontrons pour la dernière fois. Nous supposons que la « cella de Vermes » fut détruite entre 884 et 962.

Voici la raison. Si Vermes n'eût pas disparu, nous l'aurions retrouvée à cette dernière date, date de la restauration de toutes les propriétés de l'abbaye de Moutier, par le roi de Bourgogne, dans sa charte du 9 mars 962.

Trouillat attribue la ruine du couvent aux Huns en 918. C'est une opinion. Cependant, Vermes, plus tard, fut érigée en paroisse. Nous la trouvons dans un mémoire du chapitre de Moutier-Granval contre le Prince-Evêque de Bâle, Gaspard ze Rhein, vers 1490.

« *Item quod inter eadem bona spectantia et pertinentia ad praepositum et capitulum praedicta sunt Vertima, alias « Vert munt » communiter appellata, cum capella ibidem in honorem Sti Pauli constructa, ac Rubenwiler (Rebeuvelier) villae in diet dioecesi Basiliensi consistentes publice et notorie et quod sic et est verum* ».



Comme on le voit, la forme « *Vert munt* » se rapproche très bien de la forme allemande « *Pfer mund* ».

Quelques esprits, s'affichant d'une manière... plus éclairée, ont cru reconnaître dans Vermes l'abbaye de Schoenenwerth au canton de Soleure . « Or, cette abbaye, dit Trouillat, est nommée « Werith » ou Werida » dans le testament de Rémi évêque de Strasbourg, du 15 mars 778. » Ce Werith ou Werida n'a rien de commun avec Verdunense ou Vertime. « De plus, continue Trouillat (t. I p. 78)... la propriété du monastère de Schoenenwerd resta à l'évêché de Strasbourg, même après la sécularisation de cette abbaye transformée en église collégiale avant le 13e siècle.

Le chapitre ne pouvait disposer de ses biens sans la permission de l'évêque de Strasbourg qui s'en nommait le seigneur territorial ; le droit de patronage lui appartenait ; l'élection du prévôt devait être confirmée par lui. Cette dépendance qui subsistait encore au 14e siècle, l'invocation de St-Léger sous laquelle cette abbaye était placée, l'analogie des noms locaux cités dans les anciennes chartes avec les noms actuels, de même que les circonstances historiques ne concordent nullement avec l'interprétation donnée aux diplômes de Moutier-Grandval. Nous croyons en conséquence ne pas errer, en plaçant l'oratoire de Verteme ou Vertima dans l'endroit ou est aujourd'hui le village de Vermes... »

Il ne nous reste plus qu'à nous ranger à cette opinion, que le Vermes actuel a bien germé de l'ancien couvent de St-Paul, la cella Vertima. Et du reste, le patron de ce gentil village n'est-il pas St-Paul « associé » à St-Pierre ?
A.R

Cet article est dû à la plume d'André Rais, archiviste delémontain aujourd'hui décédé.

Une récente étude en étymologie nous propose une hypothèse audacieuse : le couvent de St Paul de Vermes aurait été antérieur à l'abbaye de Moutier-Grandval.

Jusqu'ici, les historiens penchaient pour la version d'une "cella", Vermes aurait été une dépendance de Moutier-Grandval. Le Dr Wulf Müller vient bouleverser cette vision et fait de Moutier-Grandval une extension ou un déplacement de St Paul de Vermes.

[voir le texte de W. Müller](#)